

Assistant musical ou producteur ? Esquisse d'un nouveau métier

Manuel Poletti, Tom Mays, Carl Faia
Compositeurs et assistants musicaux
manuel.poletti@ircam.fr, tmays@free.fr, faia@free.fr

Introduction

Depuis plusieurs années se dessine une activité spécifique liée à la création musicale utilisant la technologie. Le monde informatique musical étant en constante évolution, le besoin grandit pour les institutions de disposer de personnes qualifiées, à même de maîtriser ces nouvelles technologies et d'assurer leur mise en œuvre dans la création, tout en tenant compte des échéances de production. Nous sommes convaincus que suffisamment d'éléments sont réunis aujourd'hui pour tenter d'officialiser l'émergence d'un nouveau métier, à partir du modèle de l'assistant musical. Nous aborderons ici les questions concernant les différents axes de travail de l'assistant musical : bien que son activité reste centrée autour de l'aspect technologique de la création musicale, chaque assistant apporte à chaque projet ses réponses et ses connaissances spécifiques, et ses choix esthétiques ou artistiques sont régulièrement mis à contribution. La définition et l'appellation de ce métier évolutif seront examinées, afin de mieux séparer les différents rôles qui coexistent dans la relation compositeur/assistant. Enfin, un projet commun de création d'une cellule d'information, de recherche, de formation et d'aide à la production musicale, qui peut susciter l'intérêt de la communauté musicale contemporaine technologique, sera présenté.

L'assistant musical : une définition

L'Ircam forme et emploie depuis plusieurs années, dans ses départements production et pédagogie, une équipe d'une douzaine de personnes dénommées « assistants musicaux », qui ne répondent à aucun profil « type » particulier. Une certaine expérience des exigences de la production musicale leur est requise et, en outre, une capacité d'adaptation nécessaire pour travailler à deux sur un projet.

Leur tâche consiste principalement :

- dans le domaine de la pédagogie, à former les compositeurs en cursus aux outils logiciels développés à l'Ircam, les accompagner durant l'élaboration de leur pièce et animer divers stages consacrés à l'informatique musicale,
- dans le domaine de la production, à assister les compositeurs dans leur travail de création, assurer les concerts du répertoire et la pérennité de ce dernier, à travers l'évolution des plates-formes matérielles et logicielles,
- dans les deux domaines enfin, à développer des outils informatiques spécifiques aux besoins de production des pièces et aux demandes des compositeurs.

Dans cet article, nous parlerons surtout des assistants affiliés au domaine de la production.

Bien qu'il ne soit pas le seul centre à proposer les services d'un assistantat musical, l'Ircam, par son type de production musicale, a été amené au fil des années à structurer l'accueil systématique du compositeur, notamment par la mise à sa disposition, en plus d'un studio équipé, d'une personne pouvant à la fois :

- faire la médiation entre lui et les différents départements impliqués dans son projet (recherche, valorisation...),
- l'aider à mener à bien la planification du projet à travers la discussion, la proposition et le développement ou l'adaptation d'outils ou d'idées spécifiques,
- le décharger de la majorité des difficultés techniques (souvent) rencontrées lors des différentes étapes du projet,
- participer au processus de création de l'œuvre.

Le département de production recrute à cet effet des personnes, pour la plupart musiciens et/ou chercheurs et souvent même compositeurs, compétentes au niveau technique, et plus encore prêtes à expérimenter et capables d'adapter et de gérer leurs compétences au service du compositeur et de son projet.

S'ils étaient au départ engagés "au projet" et suivant les demandes, les assistants musicaux forment aujourd'hui à l'Ircam une indispensable charnière entre le compositeur et les départements de la production, de la recherche et de la pédagogie.

Pourquoi faut-il un assistant musical ?

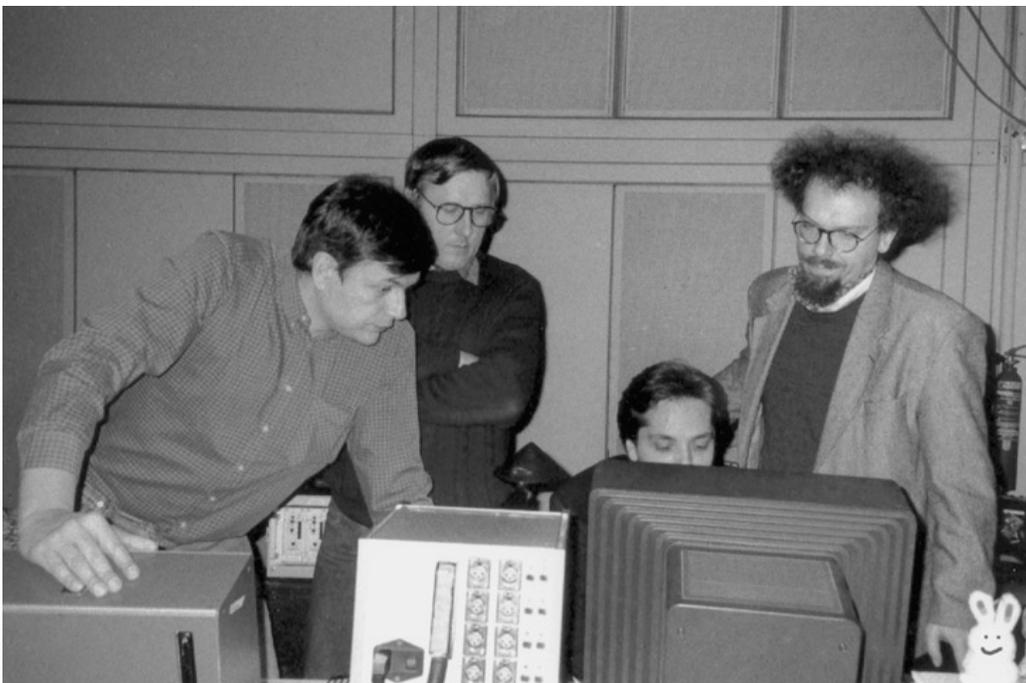
Pour se maintenir à l'avant-garde aussi bien au niveau technique qu'artistique, un institut de recherche et de création en musique/technologie doit créer ses propres outils et former ses spécialistes. Le prototype d'assistant musical est né du besoin de trouver un généraliste capable de piloter les projets artistiques couplés avec la technologie d'avant-garde : ce sont les ingénieurs, chercheurs, et compositeurs qui sont choisis ou qui vont choisir cette nouvelle fonction.

Au fil des expériences en création et en recherche mettant en jeu le nouveau système, se définit peu à peu le profil des personnes capables de le piloter - les chercheurs ayant à chercher, les compositeurs à composer. La contrainte principale de l'institution pour dégager ce profil consiste dans la nature de ses objectifs, qui sont d'allier la recherche et le développement à la création musicale.

L'intéressé ne saurait être qu'un praticien éclairé, il lui faut également collaborer avec le compositeur, et de ce fait être à même d'intégrer dans sa tâche les idées et processus musicaux de ce dernier.

Il est en premier lieu lié à la maîtrise qu'il a de son instrument - ici la machine - et c'est sur ce premier critère que l'on retiendra sa candidature ; mais son propre parcours musical - et par extension sa propre sensibilité - revêt un aspect également primordial dans sa tâche : on lui demandera non seulement une expérience en tant qu'informaticien, chercheur, ingénieur du son et programmeur, mais aussi une oreille musicalement entraînée, si possible à travers un parcours artistique personnel, afin d'être à même de mieux intégrer et maîtriser les divers enjeux techniques et artistiques liés aux créations d'autres compositeurs.

Seul un nombre relativement restreint de compositeurs et créateurs intègrent aujourd'hui l'informatique musicale et la recherche de manière experte dans leur travail. L'implication, dans un projet technologique, d'un compositeur ou créateur qui n'a pas cette expérience devient possible avec l'aide d'un assistant musical.



*Daniel Raguin, Jean-Baptiste Barrière et François Gibouin
autour du compositeur Yann Maresz à l'Espace de projection de l'Ircam.*

Comment définir son rôle et son travail ?

Le rôle de l'assistant musical, dans sa définition d'origine, est d'assurer le lien entre la recherche et la création, auprès des compositeurs. L'assistant assure le bon fonctionnement de chaque production pour la mener à son terme, en général l'exécution en concert.

La coordination est primordiale dans les missions d'un assistant musical : il est par exemple fréquent, dans la même production, de collaborer avec les chercheurs et les programmeurs autour d'une nouvelle technique de l'équipe analyse/synthèse et par là-même de participer au développement de l'ergonomie du logiciel utilisé pour pratiquer ces transformations. Il est également indispensable de bien organiser les enregistrements destinés aux différentes analyses avec l'ingénieur du son et les musiciens.

Lorsque le projet implique le développement par un ingénieur d'un prototype de captation de signal, il convient de mener un grand nombre d'expériences en commun, aussi bien au niveau de l'efficacité même de l'instrument, qu'à son intégration dans l'esthétique du projet. Le temps imparti à la communication dans un grand institut n'est donc pas négligeable : il n'y a jamais de temps à perdre dans une production.

Durant l'élaboration des aspects logistiques et expérimentaux du projet, il faut également que l'assistant assure la continuité de la discussion avec le compositeur et veille à un certain équilibre par rapport aux enjeux de la création, ce qui nécessite parfois de la part de l'assistant un soutien moral et psychologique important.

Si l'on fait abstraction de la passion froide et inconsiderée de l'assistant pour la machine et l'expérimentation en général, la part de travail et de concentration dédiée au compositeur et à son projet n'en fait pas moins appel à une notion d'ordre passionnel, une véritable vocation, sans laquelle toute bonne collaboration de ce type est impossible.

On voit ici que la tâche est multiple et délicate.

Technique/Artistique

Au même titre que le compositeur peut s'informer auprès de l'assistant sur une technique spécifique, il lui est possible de requérir un avis sur tel ou tel passage de sa partition, ou comment incorporer une certaine technologie dans un contexte musical. La liberté de répondre aux questions esthétiques est laissée à la discrétion de l'assistant. Dans la perception actuelle généralement acceptée, l'assistant est considéré comme un technicien, ce qui implique une ligne de division entre la technologie et la création. Or, que dire de cette division lorsque les conseils de l'assistant sont aussi importants pour la création que dans le travail technique ?

Des frustrations peuvent naître quand la demande de la production force l'assistant à s'engager sur plusieurs niveaux de ses expertises sans que la reconnaissance de son travail ne soit au rendez-vous. À chaque assistant de gérer son engagement.

Le fait est que le public, dans son ensemble, ignore l'existence de l'implication d'un assistant musical dans la création musicale contemporaine, bien que certains efforts de communication aient été menés ces dernières années.

Mais il est aussi compliqué d'expliquer au mélomane pourquoi le compositeur ne peut assumer toutes les responsabilités d'un tel type de création, que de l'éclairer sur la part exacte de l'implication de l'assistant, celle-ci variant au fil des créations.

Peut-on composer à deux ou à plusieurs ? La question de la composition à plusieurs n'est pas vraiment pertinente ici. Pourtant, les exemples de collaboration sont nombreux et variés dans le monde de la création.

En musique, on fait souvent appel aux orchestrateurs, aux arrangeurs et aux harmonistes pour pallier les manques de technique ou de temps des compositeurs.

Le compositeur est également dépendant de l'interprète de sa musique. On peut établir un parallèle entre l'instrumentiste interprète et l'assistant musical, à ceci près que ce dernier n'est toujours pas reconnu du public et des professionnels.

L'évolution actuelle de ce rôle particulier de coordinateur/technicien/conseiller nous amène à repenser la définition trop restreinte d'« assistant » et de lui préférer celle de « producteur musical » – du moins lorsque le projet ne fait pas appel à des recherches spécifiques impliquant des équipes scientifiques (la partie de développement/recherche, si elle a lieu, étant menée directement par l'assistant).

Dans le monde de la musique populaire, le producteur est considéré comme un artiste qui possède le talent d'inventer et de développer un son ou un style particulier. Il est respecté et recherché par la communauté musicale pour son travail avec les instruments, la programmation des logiciels ou des synthétiseurs. Il est capable de collaborer avec d'autres artistes, et de créer avec eux des pièces musicales. C'est un mode de travail reconnu et que nous entendons proposer pour notre propre domaine.

Assistant musical en free-lance

Formés à l'Ircam mais travaillant ensuite en free-lance, certains assistants sont impliqués dans de nombreuses productions et créations, souvent loin des studios et de l'« esthétique » de l'institut. Bien que personnes extérieures juridiquement à l'institut, ils sont parties prenantes des différentes discussions internes.

La production tire parti de ce mode de fonctionnement, car elle bénéficie d'une équipe permanente d'une part, et peut gérer demande et budget de façon souple d'autre part, en faisant appel à des intervenants qualifiés, riches d'une expérience acquise à l'extérieur.

Les intermittents - ou intervenants - sont appelés à collaborer avec d'autres instituts ou avec des particuliers et à participer à des projets, dont la diversité s'accroît aujourd'hui : musique, vidéo, spectacle vivant, installations, recherche, interactivité, pédagogie...

L'Ircam reste actuellement, par son histoire et son implication constante, au carrefour de la création contemporaine.

Les différents centres de production musicale et/ou multimédia qui font appel à l'intervenant tirent parti de son expérience et peuvent bénéficier d'un conseil actualisé lors d'expérimentation ou d'utilisation de tel ou tel produit technologique.

Le suivi des interventions au sein d'un même institut peut s'étendre à une collaboration régulière étalée sur différentes saisons, favorisant par là l'intégration par la structure de concepts de production orientés vers les technologies.

Vers un nouveau métier

Aujourd'hui donc, l'« assistant/producteur » travaillant en free-lance bénéficie d'une qualification particulière issue de la recherche appliquée et d'une autonomie servie par l'informatique, et pour ces raisons fait l'objet d'une demande d'interventions grandissante de la part de divers instituts (studios de création musicale, CNRS, théâtres, écoles d'art, etc.).

Devant la multiplicité de la demande, l'assistant /producteur est amené à développer ses propres techniques et outils, son propre réseau, et devient peu à peu, à l'extérieur comme à l'intérieur des instituts, une nouvelle charnière entre le monde technologique et le monde culturel.

Plus qu'une activité, c'est un métier émergent qui se profile et qui, en tant que tel, rencontre également des difficultés de mise en place et de fonctionnement : comment structurer ce nouveau métier ?

A l'Ircam, toutes les questions périphériques au travail entre l'assistant et le compositeur sont pris en charge par une administration expérimentée dans le domaine : voyages, hôtels, logistique des concerts, coordination des partenaires, communication...

La création multimédia est relativement récente. De ce fait, l'appel à une intervention spécialisée sur un projet n'a pas encore de base véritablement définie, aussi bien au niveau financier que relationnel. Par exemple, aucun statut d'intermittent n'est encore adapté à ce jour. Certaines structures sollicitant l'intervention sont habilitées à rémunérer les intermittents du spectacle, d'autres non.

A ce jour, le succès généralement rencontré par ce type de collaboration entre instituts culturels et spécialistes en free-lance de l'informatique musicale laisse penser que son mode de fonctionnement pourrait être amélioré et agrandi pour mieux répondre à la demande.

Comme il existe encore très peu de personnel qualifié sur le « marché », les calendriers des assistants musicaux sont très chargés et empêchent une bonne organisation des missions. Comment former de nouveaux assistants musicaux ? Peut-on imaginer la mise en place d'une formation spécifique pour ce métier ? Comment formaliser un cursus professionnel ? Et, au sein d'instituts comme l'Ircam, la création d'un tel cursus d'assistant musical pourrait-elle combler le manque de l'« offre » par rapport à la « demande » ?

En guise de conclusion : un projet en cours

Dans un premier temps, l'amélioration du service d'assistant/producteur pourra consister dans la mise en place d'une cellule d'information définie et accessible à travers Internet, pouvant faciliter les relations entre instituts de recherche/création, compositeurs et créateurs multimédia d'une part, et d'une équipe d'intervenants potentiels qualifiés dans la recherche et la création d'autre part, susceptibles d'offrir des services multiples et adaptés à chaque projet spécifique pour lequel ils sont sollicités.

La nature de ces services évoluera entre l'aide à la production musicale en concert, en studio ou dans le spectacle vivant, l'assistance informatique lors de concerts faisant appel à un répertoire mixte acoustique/électro-acoustique, des développements logiciels destinés à un public spécialisé ou élargi, des développements de système informatique spécifique dans le cadre d'installations multimédia, l'intervention pédagogique sur des thèmes liés à l'informatique musicale et au multimédia, et l'aide à la formation d'assistants musicaux au sein même des structures.

Les tenants et les acteurs du projet seront dans ce premier temps uniquement constitués en réseau libre (instituts, studios, particuliers), centralisés par la mise en place d'un site Internet par l'équipe des assistants/producteurs intervenants.

La nature ouverte d'une activité de service, d'information et d'animation, centrée sur l'informatique musicale et ses applications, permettra de tester la pertinence d'un projet plus structuré dans le futur.

